

CONTRAT AMAP VERT DE TERRE
PANIER PAIN - NOVEMBRE A AVRIL 2016

CONSUM'ACTEUR/TRICE

PRODUCTRICE

REFERENT

Nom :

Cecile Raffetin

prénom :

Chateau loup

adresse :

26420 VASSIEUX EN V

tel :

Tél. :06 02 33 61 99

tel :

mail :

ceraf586@orange.fr

- Le présent contrat est passé entre les soussignés, le consommateur et le producteur.
- Les conditions générales de l'AMAP Vert de Terre et la Charte des AMAP (dans leurs versions à la date de signature) règlent les détails du présent contrat.
- Les chèques sont à rédiger à l'ordre des producteurs/trices. Le producteur s'engage à retirer les chèques aux dates suivantes : 1er chèque : nov / 2ème chèque : dec / 3ème chèque : janv / 4ème chèque : fev

Type de PAIN à titre indicatif pour la saison de novembre à avril 2016

Pain au levain semi complet .

Le meteil est un nouveau pain fait avec de la farine de blé T80 semi complète et de farine de seigle complète

NATURE ou	METEIL	SESAME		GRAINES		NOIX	
500 Gr	2,25 €	500 Gr	2,40 €	500 Gr	2,75 €	500 Gr	2,80 €
1 Kg	4,30 €	1 Kg	5,70 €	1 Kg	5,40 €	1 Kg	5,50 €

Merci d'écrire dans les cases le type de pain choisi
(préciser un M si vous le souhaitez cuit en moule)
(vous avez la possibilité de commander plusieurs pains par semaine).

NOV

DEC

JANV

	V6	V13	V20	V27	V4	V11	V18	M23	M30	V8	V15	V22	V29
Nature													
meteil													
Graines													
Sésame													
Noix													

FEV

MARS

AVRIL

	V5	V12	V19	V26	V4	V12	V19	V26	V1	V8	V15	V22	V29
Nature											X	X	
meteil											X	X	
graines											X	X	
Sésame											X	X	
Noix											X	X	

Remarque.....

Montant total de la commande : €

J'atteste avoir pris connaissance de la charte des AMAP et en accepte les conditions

Réalisé en 2 exemplaires à le

Signatures : _____ Le consommateur _____ Le producteur